

		Sources	Réalisée	Altérée	En cours	Annoncée	En retard	Reportée	Abandonnée	Suivi
TOTAL 12 mesures (dont 0 "non-abordées")			4	2	4	2	0	0	0	
T - RETRAITES										
> Objectif 1 - Pérenniser les systèmes de retraite										
1	Réformer les régimes spéciaux de retraites	Promesse								16/01/08 - Décrets 2008-45 et 2008-48. 22/01/08 - Décret 2008-69. 06/03/08 - Décrets 2008-239 et 2008-240 relatifs aux régimes spéciaux de retraite
2	Demander aux partenaires sociaux de négocier sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO	Annonce								23/03/09 - Accord entre les partenaires sociaux en attente de signature. Les règles des régimes resteront en vigueur jusqu'en 2010. Les pouvoirs publics devront fixer un rendez-vous pour réformer l'ensemble des paramètres du systèmes de retraite
3	Conditionner le versement des indemnités de départ en retraite à l'obtention d'une retraite à taux plein	Annonce								26/06/08 - C. Lagarde présente le Plan en faveur de l'emploi des seniors ; à la demande unanime des partenaires sociaux, la mesure a été retirée. 30/09/09 - Présentation du projet de loi de Finances 2010 en Conseil des ministres, il prévoit l'exonération partielle d'impôt sur le revenu des indemnités de départ volontaire en retraite (hors plan de sauvegarde de l'emploi)
4	Garder les dispositions de la loi Fillon sur les retraites de 2003	Promesse								02/07/08 - Communication "Emploi des seniors" présentée en Conseil des ministres et ne remettant pas en cause les dispositions de la loi Fillon. 18/12/08 - Loi n° 2008-1330 de financement de la sécurité sociale pour 2009 promulguée. 01/02/10 - F.Fillon refuse une remise à plat de la loi de 2003. 12/04/10 -E.Woerth lance une première série de réunions bilatérales sur les retraites
5	Supprimer le système des préretraites et permettre au salarié de rester au travail au-delà de l'âge de la retraite, si l'employeur et le salarié sont d'accord	Promesse								19/12/07 - La loi n° 2007-1786 de financement de la sécurité sociale 2008 rend moins avantageux le départ en préretraite. 18/12/08 - Loi n°2008-1330 de financement de la sécurité sociale pour 2009 promulguée. Elle rend moins avantageux le départ en retraite. 17/02/09 - X.Darcos prévoit d'interdire les plans sociaux qui s'appuient sur le départ prématuré des seniors. 12/04/10-E.Woerth lance une première série de réunions bilatérales sur les retraites
6	S'attaquer dès le bilan d'étape de 2010 à la pérennisation du système de retraite	Annonce								14/12/09 - Allocution de N. Sarkozy sur le Grand emprunt
7	Définir les aménagements de fin de carrière relatif à la pénibilité au travail	Annonce								17/07/08 - Suspension des négociations entre partenaires sociaux. 18/02/09 - Nicolas Sarkozy demande aux partenaires sociaux de négocier sur la pénibilité mais aucune décision n'a été prise depuis le 17/07/08. 12/04/10 -E.Woerth lance une première série de réunions bilatérales sur les retraites
> Objectif 2 - Améliorer le pouvoir d'achat des retraités										
8	Donner la possibilité aux retraités de cumuler retraite et salaire	Promesse								18/12/08 - Loi n°2008-1330 de financement de la sécurité sociale pour 2009 promulguée. Elle accorde la possibilité possible de cumuler, sans restriction et sans délai de carence, une pension de vieillesse et une activité professionnelle. 01/01/10 - Modification du décret n° 2009-1738 portant sur la durée de suspension des assurés soumis au cumul emploi retraite plafonné. 11/01/10 - Le dispositif de retraite progressive est prolongé jusqu'au 31/12/10.
9	Faire que les personnes quittant leur résidence principale pour s'installer en maison de retraite puissent conserver le bénéfice des allègements de taxe d'habitation et de taxe foncière dont elles disposaient au titre de leur résidence principale	Annonce								28/12/07 - Loi n°2007-1824 de finances rectificative pour 2007 promulguée
10	Permettre le versement de la pension d'invalidité de première catégorie jusqu'à l'âge de 65 ans	Annonce								27/12/09 - Loi n° 2009-1646 de financement de la sécurité sociale pour 2010 promulguée
11	Augmenter de 25% le minimum vieillesse	Promesse								07/03/08 - Décret n°2008-241 attribuant un versement exceptionnel d'un montant de 200€. 18/12/08 - Loi n°2008-1330 de financement de la sécurité sociale pour 2009 promulguée. Elle réaffirme l'augmentation de 25% d'ici 2012 et de 6,9% au 1er avril 2009. 29/04/09 - Décret n° 2009-473 relatif à la revalorisation du minimum vieillesse. 01/04/10 - Hausse de 4,7 % du minimum vieillesse qui s'inscrit dans le programme de ravorisation progressive prévue jusqu'en 2012

		Sources	Réalisée	Altérée	En cours	Annoncée	En retard	Reportée	Abandonnée	Suivi
12	Revaloriser les petites retraites et les pensions de réversions	Promesse								18/12/08 -Loi n°2008-1330 de financement de la sécurité sociale pour 2009 promulguée. 25/06/09 - Décret n° 2009-788 relatif aux conditions d'attribution de la majoration de la pension de réversion et à certaines conditions d'attribution du minimum contributif et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées. 01/04/10 - Les retraites du régime général ainsi que les pensions de réversion sont revalorisées de 0,9%
		TOTAL	4	2	4	2	0	0	0	

Notation

Mise en œuvre des réformes (coef 2) - au 15 avril 2010, 50% des mesures sont mises en oeuvre	10 /20
Efficacité de l'action (coef 2) - au 15 avril 2010, 33,33% des mesures sont pleinement réalisées	6,67 /20
Cohérence de l'action (coef 1) - au 15 avril 2010, 83,33% des mesures lancées sont conformes aux annonces	16,66 /20
Note globale	10 /20